|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Addendum 16 auDocument 44-F** |
|  | **3 octobre 2016** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Administrations des pays membres de la Télécommunauté Asie-Pacifique |
| proposition de nouvelle résolution [APT-3] – travaux de normalisation menés par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT concernant les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | Dans le présent document, les Administrations des pays membres de la Télécommunauté Asie-Pacifique soumettent une proposition de nouvelle Résolution [APT-3] relative aux travaux de normalisation menés par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT concernant les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage. |

Introduction

En juin 2014, le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications de l'UIT-T (GCNT) a créé le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (FG AC), suite à la réunion spéciale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur le suivi mondial des vols et au Dialogue entre experts sur la surveillance des données de vol en temps réel animé par l'UIT.

En douze mois d'activité, le Groupe spécialisé a évalué l'utilisation de l'informatique en nuage et de l'analyse des données pour le suivi des données de vol en temps réel, examiné les nouvelles technologies de l'informatique en nuage comme l'informatique géodistribuée ("fog computing"), l'analyse audio et vidéo, l'informatique quantique et l'apprentissage automatique dans le contexte de l'aviation, et décrit différents types de données de vol et l'utilisation de ces données dans les cas liés au suivi des données de vol, ainsi que les possibilités d'utilisation des systèmes de communication entre équipements d'avionique existants ou nouveaux pour la transmission des données de vol en temps réel.

Si les enregistreurs phoniques (CVR) et les enregistreurs de paramètres (FDR) sont des outils importants conçus au départ pour l'aviation, afin d'améliorer la sûreté, les enregistreurs de données d'incidents suscitent un intérêt croissant en ce qu'ils offrent un moyen sécurisé de connecter et d'automatiser ce type de dispositifs dans des secteurs autres que l'aviation, par exemple dans le secteur des transports avec les enregistreurs de données de la route (véhicules autonomes), dans le secteur des services collectifs avec les enregistreurs de défaillances numériques (réseaux électriques intelligents, gestion intelligente de l'eau) et dans le secteur des soins de santé avec les enregistreurs d'incidents cardiaques (dispositifs/implants médicaux connectés).

L'informatique en nuage jouera un rôle important dans le suivi des données d'incidents, car elle permet d'offrir un accès par le réseau à un ensemble modulable et élastique de ressources physiques ou virtuelles mutualisables, fournies et administrées à la demande et en libre-service, ce qui est indispensable pour connecter des milliards de dispositifs. Comme l'a établi le Groupe spécialisé, la sécurité de l'information est l'une des principales nécessités pour le suivi des données de vol en temps réel, et ce constat vaut également pour le suivi des données d'incidents dans les différents secteurs.

Les recommandations formulées par le Groupe FG-AC ont été approuvées par le GCNT et des recommandations appropriées ont été transmises aux commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R concernées, à l'OACI et à d'autres organisations pour examen et suite à donner.

Toutefois, il n'existe actuellement pas d'initiative ou de programme coordonné concernant les normes nécessaires pour les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage pour les différents secteurs.

Proposition

Par conséquent, les Administrations des pays membres de l'APT souhaiteraient présenter la proposition de nouvelle Résolution [APT-3] de l'AMNT intitulée "Travaux de normalisation menés par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT concernant les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage".

ADD APT/44A16/1

Projet de nouvelle Résolution

Travaux de normalisation menés par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT concernant les applications de suivi
des données d'incidents fondées sur le nuage

(Hammamet, 2016)

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Hammamet, 2016),

rappelant

les dispositions pertinentes de l'Article 1 de la Constitution de l'UIT, en particulier le numéro 17, qui dispose que l'Union a pour objet de promouvoir l'adoption de mesures permettant d'assurer la sécurité de la vie humaine par la coopération des services de télécommunication,

considérant

*a)* l'importance des enregistreurs phoniques (CVR) et des enregistreurs de paramètres (FDR) en tant qu'outils permettant de renforcer la sûreté de l'aviation;

*b)* l'intérêt croissant que suscitent les enregistreurs de données d'incidents (EDR) pour améliorer la sûreté et la qualité de vie dans tous les secteurs d'activité, par exemple dans le secteur des transports avec les enregistreurs de données de la route (véhicules autonomes), dans le secteur des services collectifs avec les enregistreurs de défaillances numériques (réseaux électriques intelligents, gestion intelligente de l'eau) et dans le secteur des soins de santé avec les enregistreurs d'incidents cardiaques (dispositifs/implants médicaux connectés);

*c)* le rôle important de l'informatique en nuage, qui permet d'offrir un accès par le réseau à un ensemble modulable et élastique de ressources physiques ou virtuelles mutualisables, fournies et administrées à la demande et en libre-service;

*d)* la nécessité de garantir la sécurité de l'information dans l'informatique en nuage et dans l'Internet des objets,

notant

*a)* que le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) devrait jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de normes permettant l'utilisation d'enregistreurs de données d'incidents avec l'informatique en nuage et l'Internet des objets;

*b)* qu'il conviendrait de créer un écosystème de normes ayant l'UIT‑T en son centre,

reconnaissant

*a)* que le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (FG AC) a mené à bien ses travaux concernant l'étude de la possibilité d'utiliser l'informatique en nuage dans le contexte de l'aviation et pour la transmission en continu des données de vol;

*b)* les résultats pertinents obtenus par les Commissions d'études 13 (informatique en nuage, analyse des mégadonnées), 16 (systèmes de transport intelligents (ITS), télémédecine/cybersanté), 17 (sécurité de l'informatique en nuage) et 20 (Internet des objets (IoT) et ses applications, l'accent étant mis dans un premier temps sur les villes et les communautés intelligentes) de l'UIT-T;

*c)* que l'UIT‑T offre un cadre unique dans le domaine des normes relatives aux exigences et à l'architecture;

*d)* qu'il faut lancer les premiers travaux de normalisation des exigences et de l'architecture des enregistreurs EDR, afin qu'une série de normes puisse être élaborée en synergie avec l'ensemble du secteur,

décide de charger les Commissions d'études 13, 16, 17 et 20 de l'UIT-T

1 d'évaluer les Recommandations existantes, en cours d'élaboration ou nouvelles en ce qui concerne les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage;

2 de soumettre au Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications des recommandations sur la manière de traiter les questions qui ne relèvent pas de leurs mandat,

charge le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications

d'être le moteur d'une action concertée entre les commissions d'études compétentes afin d'accélérer les travaux de normalisation sur les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage,

charge le directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications

1 de fournir l'assistance nécessaire afin d'accélérer les travaux de normalisation sur les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage et d'encourager la participation et les contributions des Etats Membres, en particulier des pays en développement;

2 d'organiser un ou plusieurs ateliers afin qu'un large éventail de partie prenantes différentes fassent part de leurs besoins et présentent des contributions sur cette question,

invite les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires

à soumettre des contributions en vue de l'élaboration de normes sur les applications de suivi des données d'incidents fondées sur le nuage.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_